

■ **Casijac S.à r.l. en liquidation**, à Vevey, en faillite (FOSC du 20.10.2003, p. 14). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 1045 du 03.02.2004
(02108616 / CH-550.1.024.299-7)